

# Avis important

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192195>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### CAUSERIES DU CONTEUR

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.  
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

**AVIS IMPORTANT.** — Un grand nombre de nos abonnés collectionnant le **CONTEUR**, nous prions **MM. les facteurs de ne pas inscrire d'adresse sur ce journal, soit à la plume, soit au crayon.**

### Les quatre âges de la vie.

#### LE CARNAVAL EN VALAIS.

« Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait », dit la sagesse populaire. Ce dicton nous revenait à la mémoire en assistant à la représentation offerte par la vaillante population de Monthey, il y a quelques jours — les 8 et 10 février — aux nombreux spectateurs accourus de tous côtés.

La robuste jeunesse de cette petite ville de 3000 habitants à peine, a fait ses preuves dans ces belles journées de carnaval. La vieillesse, elle aussi, a apporté son tribut d'expérience. Elle a fait profiter de ses leçons les jeunes qui entraient dans la carrière, qui n'avaient pas assisté comme elle aux spectacles d'autrefois, dont la tradition est pieusement maintenue au foyer domestique.

Ainsi se trouvait réalisé cet idéal, conditionnellement indiqué dans le proverbe que nous venons de citer.

Mardi dernier, je prenais la route de Monthey, par un brillant jour de soleil. A la gare de St-Triphon, de grands chars enrubannés attendaient les voyageurs. On se presse dans les véhicules qui se succèdent en files jusqu'au pont de Collombey. Le Rhône — que l'on traversait à pied il y a quelques jours encore — coule fier et majestueux, honteux de son sommeil d'hiver et revendiquant dans cette journée de fête son rôle de grand fleuve, que les quatre âges de la vie laissent indifférent.

Le pont de Collombey est de chance-lante constitution, aussi les chevaux ralentissent-ils le pas en le traversant, et ce n'est qu'après le passage de la voiture qui précède que celle qui suit s'y engage.

A Collombey, tout le monde est en fête. On dirait un beau dimanche, la fête patronale.

Sur la route, on aperçoit quelques groupes de figurants. Là, ce sont trois

musiciens au costume bleu et jaune, à la cape gaillardement posée sur la tête ; plus loin, c'est une faneuse et une moissonneuse, portant cotillon simple et souliers plats. Sous ce soleil de février, qui fait resplendir une nappe de neige immaculée, c'est un étrange contraste que de voir ces filles du printemps, ces reines de l'été, au teint basané, aux bras brunis, qui, le rateau sur l'épaule, ou la gerbe d'épis à la main, cherchent des yeux ces prés verts, ces champs dorés que la nature endormie a recouverts d'un épais manteau. Enfin, nous rencontrons de petits bergers en vestes couleur mauve, qui ont l'air de tendre l'oreille aux bêlements d'agneaux que le froid retient à l'étable, tandis que leurs jeunes seigneurs — la houlette à la main — jouent le rôle de rois sans sujet, de monarques sans royaume.

Nous sommes arrivés à Monthey. Qui ne connaît cette gentille ville aux maisons blanches, à l'air propre et gai ! On dirait, en la voyant entourée de sa ceinture de blocs ératiques, que la nature a voulu la défendre par une ligne de fortifications et lui donner l'aspect d'une petite place forte.

A une heure précise — en Valais on est très exact — le cortège fait son entrée sur la place de fête entourée de bancs en gradins. Un religieux silence se fait parmi les spectateurs.

Une section de gardes à cheval, tunique bleue à brandebourgs blancs, képi à plumache, pantalon blanc, ouvre la marche. Ces cavaliers sont suivis d'un piquet de gendarmerie, commandé par M. Caillebois, sergent-major à Sion, bien connu de nombre de Vaudois. Cette troupe a fort belle tenue. Comme on le sait, l'uniforme des gendarmes valaisans est superbe. Le rouge magenta y domine. Le cantonalisme semble prendre sa revanche sur le système de simplification des uniformes qui paraît dominer dans les régions fédérales.

Puis, c'est le tour de la musique. Une centaine de musiciens — costume bleu et jaune — jouent une marche solennelle du plus bel effet. Ce n'est pas sans peine, paraît-il, que l'on a réussi à constituer ce corps. La politique aidant, l'harmonie aurait risqué de faire place à

la discorde. Mais sous la baguette d'un chef expérimenté les cœurs se sont entendus et les cuivres ont fraternisé. Il est vrai que le chef est homme de justice ; il est huissier du tribunal. C'est un fait à signaler que les huissiers sont souvent musiciens. Seraient-ce les échos de la chicane qui les porteraient vers cet art de la paix et de l'harmonie !

Viennent ensuite les quatre âges de la vie. C'est d'abord une joyeuse bande de petits enfants de quatre à cinq ans à peine. Huit paires de danseurs et de danseuses minuscules, en rose et en bleu tendre, font leur entrée dans le monde. Ils ne chantent pas encore ; ils dansent, c'est l'enfance des civilisations. Petites têtes bouclées, capotes Greenway, béret crânement porté, tout cela s'entre-croise et tourne. Je remarque une mignonne enfant dont la tâche n'est pas facile, son cavalier est d'humeur maussade, il n'est pas entraîné du tout, il arrive toujours dernier. On me dit — le croiriez-vous — que le recrutement de cette petite troupe a été des plus difficiles. Ces demoiselles que le chef de corps devait moucher, de temps en temps, ne voulaient pas accepter le premier cavalier venu. Elles avaient leurs préférences très marquées et annonçaient résolument leur retraite si l'on ne faisait pas droit à leurs réclamations. Croyez-moi, jeunes fillettes, il ne viendra que trop tôt le temps où vous pourrez choisir le cavalier selon votre cœur. Jusque-là, dansez, amusez-vous, chantez, aimez comme les enfants, et ne mêlez pas à votre franche gaité les pleurs d'un des vôtres qui n'est pas de la fête, parce que vous ne l'avez pas trouvé de votre goût, parce qu'il n'avait pas la chevelure bouclée que vous rêviez. Les âmes des enfants sont tendres et leurs larmes sont amères.

Voici l'école qui s'avance, magister en tête. Une vingtaine de bambins et de petites filles emmitoufflés dans les costumes les plus divers, viennent s'asseoir sur des bancs modèles. La leçon commence. Le spectacle est fort drôle. Par exemple, la discipline laisse à désirer, et il n'est pas de farces que la gent écolière ne joue à son pauvre régent. Un chant fort bien enlevé termine la classe. Puis